

RÉSOLUTION N° 632

RENFORCEMENT DES RELATIONS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA) AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-huitième réunion ordinaire,

VU :

Le dialogue avec les représentants du secteur privé sur le rôle de ce dernier dans le développement de l'agriculture du continent en vue de renforcer sa coopération avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le recensement des expériences de collaboration mutuelle et la feuille de route proposée dans l'intérêt des pays des Amériques,

CONSIDÉRANT :

Que la transformation du secteur agricole sur le continent dépend d'une coordination efficace et des actions de collaboration entre les secteurs public et privé et la société civile ;

Que le Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022 de l'Institut prévoit un travail en collaboration avec les institutions du secteur privé et les organisations de la société civile, qui permet d'utiliser le savoir et la capacité organisationnelle de ces institutions afin que l'agriculture soit plus efficace et inclusive et que se crée une articulation spéciale avec le secteur privé national et international intéressé par le monde rural ; et

Que l'IICA essaie d'être un organisateur efficace et un gestionnaire de toutes les capacités disponibles en vue d'apporter des réponses concrètes aux besoins de coopération technique exprimés par ses pays membres,

DÉCIDE :

1. De remercier le Directeur général de l'Institut et les représentants du secteur privé pour les efforts consentis afin de concrétiser le dialogue sur le rôle commun qu'ils jouent dans le développement de l'agriculture des Amériques.
2. D'exhorter les États membres à reconnaître la pertinence de la consolidation des relations entre les secteurs public et privé et la société civile dans tous les thèmes relatifs à la coopération internationale pour le développement agricole du continent.